

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/12 12 40

Fosses-la-Ville, le 02 décembre 2021

ASSEMBLEE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE
Conformément à l'article 26bis §5, alinéas 2 et 3 de la Loi organique des CPAS

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :
13 décembre 2021 à 19h00.

La phase fédérale d'urgence liée à l'épidémie de coronavirus-COVID19 étant toujours activée et afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, **la séance se déroulera en visioconférence.**
Chaque Conseiller recevra par mail individuel le lien à suivre.

Pour suivre la séance en streaming et en direct, un lien sera disponible sur le site internet le lundi 13 décembre dès 18h45.

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,



Sophie CANARD

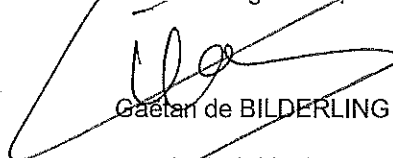
La Directrice Générale du C.P.A.S.,



Frédérique GOISSE

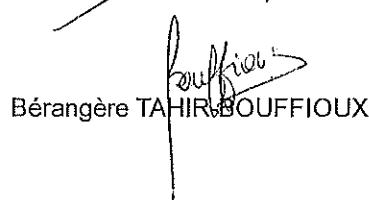


Le Bourgmestre,



Gaëtan de BILDERLING

La Présidente,



Bérange TAHIR BOUFFIOUX



ORDRE DU JOUR

EN SEANCE PUBLIQUE

Présentation des réalisations 2021, du budget et des projets 2022 du C.P.A.S.

La Présidente présentera les réalisations de l'année écoulée, le budget et les projets pour l'année 2022 au C.P.A.S.

*Le dossier repris dans le présent ordre du jour sont transmis aux conseillers communaux par le biais de la plateforme qui leur est réservée et aux conseillers de l'action sociale par courrier électronique .
Ils peuvent consulter la version papier sur simple demande auprès de la Directrice générale.*